

Compte rendu de la séance du 29 mars 2017

Délibérations du conseil:

Comptes de gestion, comptes administratifs des budgets principaux et des budgets eau-assainissement et affectation des résultats

- Adoption par le Conseil Municipal de l'ensemble des comptes de gestion et des comptes administratifs 2016 des budgets communaux et budgets eau-assainissement des communes historiques.
- L'affectation des résultats agglomérés au Budget primitif 2017 de la commune de Neuvéglise-sur-Truyère sera ainsi: résultat cumulé de fonctionnement: 805 688.38 €, affecté à hauteur de 755 535.22€ pour la couverture des besoins d'investissement et 50 153.16€ en report de fonctionnement.
- L'affectation des résultats agglomérés au Budget primitif 2017 eau-assainissement de Neuvéglise-sur-Truyère sera ainsi: résultat cumulé de fonctionnement: 48 010.21€, affecté en report de fonctionnement et un solde d'investissement de 61358.27€, affecté en investissement.

Le premier budget de la commune nouvelle de Neuvéglise-sur-Truyère reprend en priorité les investissements programmés par chacune des communes historiques.

Approbation ds budgets 2017 commune et eau-assainissement.

le budget principal est voté à l'équilibre en fonctionnement et en investissement.

Fonctionnement : 2 166 416.16€ en dépenses et en recettes

Investissement: 2 437 822,03€ auxquels s'ajoutent les montants antérieurs reportés, soit un total de 3 447 787€ et autant en recettes.

Convention Pluriannuelles d'Exploitation Agricole sur Sections

Monsieur Thierry Valette sort de la salle et ne prend pas part aux délibérations.

Attribution sous conventions agricoles d'exploitation de six années, de biens de section à Costeirac, Vernuéjols, Costeirac-Vernuéjols, Chamberton-Vernuéjols, Tagenac, Chassagne, une partie de Fressanges, Cordesse.

Convention d'occupation du domaine public - camping municipal de Fontbielle

Convention de mise à disposition du domaine avec le prestataire afin que l'activité se poursuive dans les mêmes conditions.

Voie de soutien au "Manifeste des Maires de France et des Présidents d'Intercommunalité pour des communes fortes et vivantes au service des citoyens" de l'AMF

L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité a adopté lors de son Bureau du 26 janvier 2017 un « Manifeste des maires de France et des présidents d'intercommunalité pour des communes fortes et vivantes au service des citoyens » destiné aux candidats à l'élection présidentielle des 23 avril et 7 mai prochains.

Avenants aux marchés d'agrandissement des cimetières du bourg et de Fressanges et à celui de réhabilitation du presbytère en logements

Cimetières : mise à jour de 8 577.24€ HT du montant du lot 1 (Terrassement/VRD - Extension NORD du cimetière du bourg et Extension du cimetière de Fressanges / Extension EST du cimetière du bourg).

Presbytère : Avenant de 36 547.28 € sur 3 lots du marché pour remplacement de la charpente (et travaux liés).

Transfert d'un terrain de section de Gros à la commune

Le conseil confirme le transfert à la commune du terrain adossé au bâtiment de l'école de Gros et se prononce pour leur mise en vente, de même que le bâtiment de l'ancienne école d'Orcières.

Les attributions se feront aux plus offrants avec une pondération en fonction du projet de chacun des acheteurs;

Plan de financement des travaux du cimetière Sériers

Dans le cadre de la préservation du cimetière, gravement endommagé après un mouvement de terrain, Sériers a lancé une procédure géotechnique pour une consolidation du mur par parois cloutées et autostables.

Afin de conserver ce lieu de mémoire, le Conseil Municipal adopte le projet des travaux estimés à 163 170€ HT et sollicite les financeurs publics à hauteur de 80% de ces dépenses.

Autres décisions

- Mise à jour de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de réseaux publics de transport des énergies.
- Approbation de la coupe inscrite pour 2017 en forêt sectionale du bourg d'Oradour (3,10 Ha pour un volume estimé à 260 m³) et de sa vente sur pied à la diligence de l'ONF.
- Adoption de la modification du tableau des emplois avec l'ajout d'un agent de maîtrise, accompagné des crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents.
- Enfouissement du réseau téléphonique à Cordesse à l'occasion des travaux sur le réseau d'électricité publique du Syndicat Départemental des Energies.
- Sollicitation du Conseil Départemental du Cantal pour les travaux de rénovation thermique du bâtiment loué à la gendarmerie.
- Adhésion à la charte d'entretien des espaces publics par la mise en œuvre de pratiques contribuant à préserver la santé humaine et l'environnement, notamment en réduisant la quantité de produits phytosanitaires retrouvée dans les eaux superficielles et souterraines.